

# Natalizumab

## Actualisation du 12/03/2026

- Mise à disposition d'une nouvelle version de la brochure prescripteurs et de la carte patients
- Suppression de la brochure patients
- Les formulaires restent inchangés

## Substance active

### **Natalizumab**

## Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Tysabri 300 mg solution à diluer pour perfusion, Tysabri 150 mg solution injectable par voie sous-cutanée

## Générique(s) disponible(s)

Non

## Mesures additionnelles de réduction du risque validées par l'ANSM et diffusées par le(s) laboratoire(s) exploitant(s) le(s) médicament(s)

- Un guide de prescription contenant des informations importantes de prévention et de réduction du risque de leucoencéphalopathie multifocale progressive (LEMP) et d'autres infections opportunistes.

Ce guide de prescription contient :

- Des formulaires destinés à l'information du patient au moment de l'instauration du traitement, après 2 ans de traitement ainsi qu'à l'arrêt du traitement ;
- Une carte patient ;
- Un carnet pour l'injection à domicile.

A noter que ce carnet pour l'injection à domicile (annexe 4 du document) ne pourra être utilisé qu'à compter de la mise à disposition effective en ville de la spécialité Tysabri 150 mg voie sous-cutanée.

 Guide de prescription (12/03/2026)

- [↓ Carte patients \(12/03/2026\)](#)
- [↓ Formulaire d'instauration de traitement \(25/10/2021\)](#)
- [↓ Formulaire de poursuite du traitement après 2 ans \(25/10/2021\)](#)
- [↓ Formulaire d'arrêt de traitement \(25/10/2021\)](#)

## [Base publique du médicament](#)

[Données BPDM](#)

## [Agence européenne du médicament](#)

[Données EMA](#)

## [Lire aussi](#)